

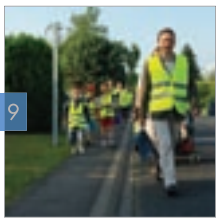
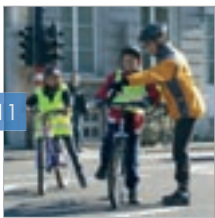
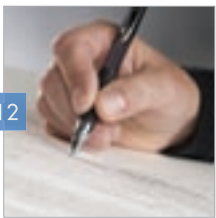
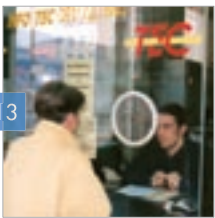
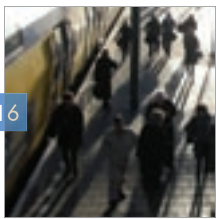
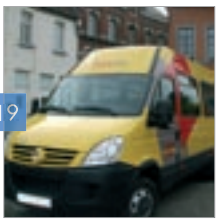
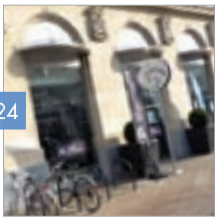
le CeMaphore

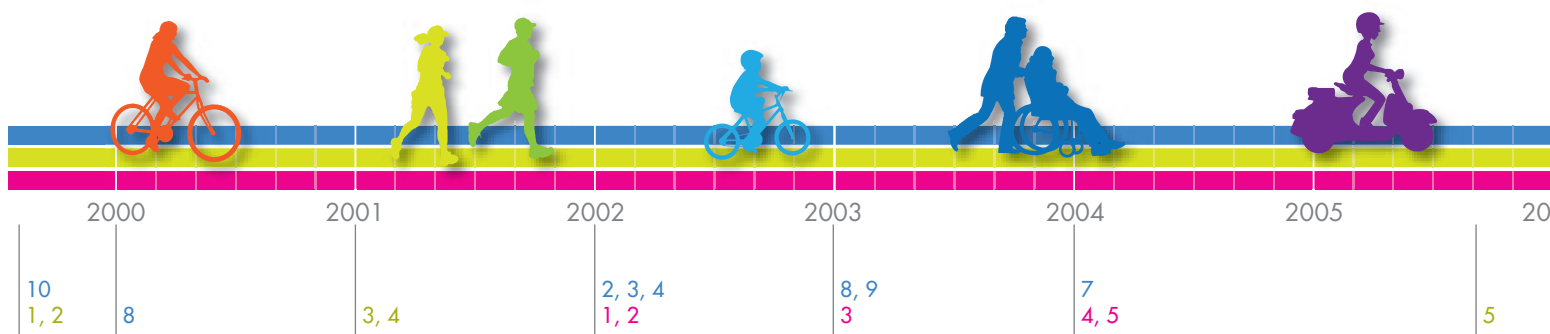
bulletin d'information sur la mobilité

10 ans et ...
100 CeMaphores pour ...
1000 remerciements !

- > 10 ans et ... 100 Cemaphores !
- > Printemps de la mobilité 2011
- > La mobilité en bande dessinée
- > Le « Calculateur Mobilité »
- > La maison des cyclistes du Brabant wallon entre en gare
- > Thorembais-Saint-Trond. Parking de délestage

> **sommaire**

 1 Crédits d'impulsion	 2 P+R Namur	 3 Cellules de mobilité : UWE, UVCW, CSC, FGTB	 4 Cambio	 5 PCM : Plan communal de mobilité	 6 FAM : fiche d'accessibilité multimodale
 8 Semaine de la mobilité	 9 PDS, Pédibus	 10 PDE	 11 Brevets cyclistes	 12 Enquêtes	 13 InfoTEC
 15 Parkings covoiturages	 16 Usagers du train	 17 Règlementation du stationnement	 18 Intermodalité vélo-train	 19 Proxibus	 20 Collaborations CeM-CeMa
 22 Vélos pliables/électriques/ Cyclotec	 23 RAVeL	 24 Points vélo SNCB	 25 Wallonie cyclable	 26 Sites propres bus	 27 Passage piéton prioritaire



 1 Zones 30 abords d'écoles	 2 SUL (sens uniques limités) obligatoires sauf situation	 3 Stationnement dépenalisé	 4 Code de la rue	 5 Décret taxi	 6 Décret sur la mobilité et l'accessibilité locales
---	--	--	---	---	---



Aujourd'hui, après dix ans d'existence, le Cémaphore a bien tracé sa route. Il fait désormais partie intégrante du paysage médiatique wallon de la mobilité.

Par le biais de ses nombreux éditoriaux et articles, il a donné la parole à autant d'acteurs incontournables de la mobilité : conseillers en mobilité, communes, Région, provinces, sociétés de transport public, associations spécialisées ...

D'Habay-la-Neuve à Comines, de Viroinval à Nivelles, il s'est fait l'écho de milliers de projets, initiatives, exemples, bonnes et moins bonnes pratiques qui ont fleuri aux quatre coins de la Wallonie depuis 2001. Sans oublier bien sûr la nécessaire ouverture au-delà de notre région vers Bruxelles, la Flandre et les pays voisins !

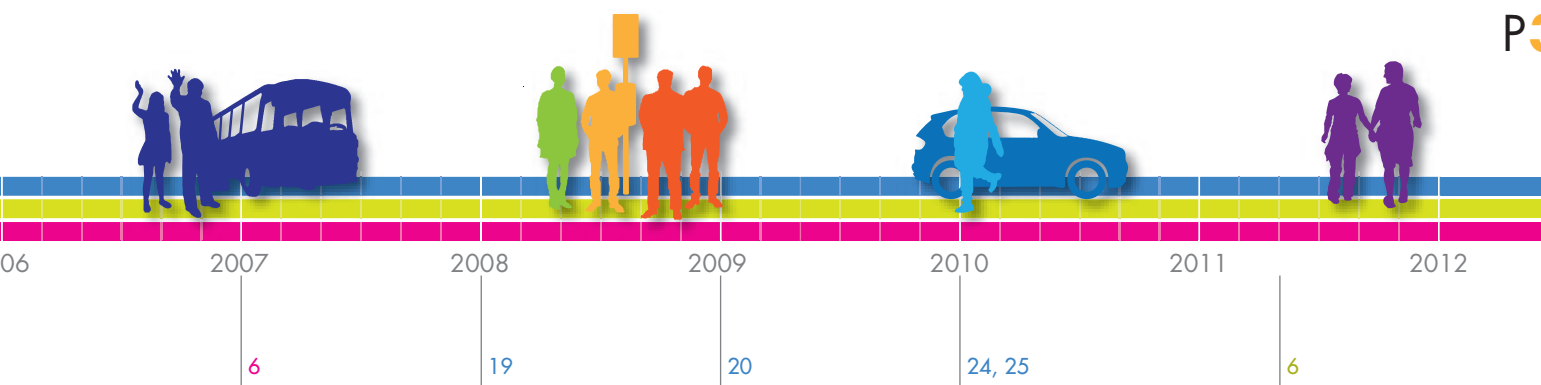
Et de cette manière - nous en sommes convaincues - il a contribué à amener sous les projecteurs la problématique de la mobilité, fort ignorée jusque là, tant auprès des services publics wallons, que dans le monde de l'entreprise, dans le milieu scolaire, voire même auprès du grand public. Il a ainsi apporté sa pierre à l'édifice d'une mobilité plus responsable, plus durable !

Plébiscité par ses lecteurs, le Cémaphore « papier » poursuit donc sa route mais il va néanmoins subir un léger lifting - âge mûr oblige - puisque sa périodicité change à partir du prochain numéro. Il vous parviendra désormais tous les deux mois et comptera systématiquement huit pages, pour une approche plus approfondie des thèmes abordés. Pour ceux qui le souhaitent, la version pdf est disponible sur notre site www.mobilite.wallonie.be.

Par contre, en parallèle et afin de se calquer davantage sur l'actualité, prochainement, un agenda électronique vous communiquera, au fur et à mesure, les événements plus ponctuels comme les formations, colloques, séminaires, conférences et autres activités susceptibles de vous intéresser.

Nous ne voulons pas terminer cet éditorial sans remercier l'équipe de l'ICEDD, qui nous accompagne avec compétence et enthousiasme dans cette belle aventure depuis ses débuts, et sans vous remercier tous pour votre fidélité et votre dynamisme, sans lesquels le Cémaphore n'aurait pu franchir ce cap important !

L'équipe de coordination du réseau





Chaufontaine



Moha



Tournai

Actions organisées dans le cadre de l'édition 2011 du « Printemps de la mobilité ». Source : SPW – Direction de l'Edition.

> Sensibilisation

Printemps de la Mobilité 2011 : de belles expériences pour les écoles !

Le concept du « Printemps de la Mobilité » porte sur la mise en place, pendant plusieurs mois, dans les écoles, de projets mobilité « clé sur porte » destinés à intensifier l'usage du vélo, de la marche ou du covoiturage. Ces projets, intitulés : L'Ecole au bout des pieds, REVe (Réseau des Ecoliers à Vélo), Génération Tandem scolaire et Schoolpool, ont été conçus par des associations spécialisées en mobilité et actives dans le milieu scolaire : Empreintes, Gamah, Pro Velo, Sentier.be et Taxisstop.

Lancée en début d'année, la première édition du Printemps de la Mobilité s'est déroulée du 9 au 13 mai dernier et a vu aboutir des initiatives très porteuses. Ainsi, depuis janvier, près de 950 élèves (de la troisième primaire à la sixième secondaire) des 35 écoles participantes réparties dans 27 communes se sont impliqués dans des projets cyclables, piétons ou de covoiturage.

Réparties en étapes bien distinctes, des animations et des formations ont permis non seulement de sensibiliser et d'éduquer les enfants à l'usage de modes de transport alternatifs à la voiture particulière mais surtout ont entraîné au sein des groupes des réflexions approfondies sur le sujet. Dans la plupart des projets, celles-ci ont donné lieu à la mise en place de solutions concrètes (conception d'itinéraires cyclables ou piétons, système organisé de covoiturage ...) que les communes concernées comptent à présent concrétiser et pérenniser.

Coup d'œil sur certaines actions menées dans les écoles durant cette semaine du Printemps de la Mobilité !

À **Pont-à-Celles**, l'objectif du projet « L'Ecole au bout des pieds », mis en œuvre avec les élèves de cinquième et de sixième primaires des trois écoles accessibles par la même rue, a été de désengorger leurs abords en favorisant la marche, notamment grâce à la mise en place de zones de dépose-minute.

Les élèves de l'école de Ninane dans la commune de **Chaufontaine** ont participé au même type de

projet. Des zones de dépose-minute ont également été aménagées et, de là, des rangs accompagnés par des adultes ont permis de rejoindre l'école en toute sécurité. Ils sont prolongés jusqu'à la fin de cette année scolaire et seront probablement relancés dès le mois de septembre.

À **Mons**, l'école Saint-Joseph et l'école communale d'Hyon ont, grâce au projet REVe, établi des itinéraires sécurisés pour rejoindre les établissements scolaires à vélo. Les enfants les ont présentés aux autorités communales et attiré leur attention sur les aménagements à prévoir. La Ville s'est engagée à faire un maximum pour répondre à leurs demandes.

Le même type de projet a été développé à **Quaregnon** avec des élèves représentant toutes les écoles de la commune. Ceux-ci ont déterminé les itinéraires les plus sécurisés pour rejoindre les établissements scolaires. Ils ont également sensibilisé l'ensemble des élèves de toutes les écoles aux déplacements à vélo en les incitant à utiliser leur REVe.

L'Institut Saint-Joseph de **Tournai** a également participé à ce type de projet. L'établissement scolaire a pu compter sur le soutien de l'administration communale, qui a inscrit ce projet dans sa politique globale de mobilité douce. Les élèves participants se sont bien appropriés le projet et ont effectué plusieurs ateliers avec, au programme, le balisage des itinéraires, la rédaction d'articles, d'affiches et de feuillets pour mobiliser toute l'école et, enfin, le relooking de chasubles de sécurité.

La commune de **Court-Saint-Etienne** s'est associée à deux écoles qui ont respectivement participé aux projets « L'Ecole au bout des pieds » et « Schoolpool ». Alors que le premier a permis de mettre en place des zones de dépose-minute aux abords de l'école, le second propose une base de données regroupant les candidats covoitureurs. À l'avenir, celle-ci sera accessible à toutes les écoles de la commune.

À **Huy**, grâce au projet « L'Ecole au bout des pieds », une centaine d'élèves ont rejoint, à pied, l'école communale de Tihange et ce, en toute sécurité, depuis les quatre zones de dépose minute mises en place. L'idée de créer un « chemin des écoliers » ou de perpétuer l'accompagnement avec des parents volontaires est lancée !

Les parents des élèves de l'école Saint-Feuillien de **Fosses-la-Ville** ont cessé de déposer leurs enfants juste devant l'école pour utiliser les zones de dépose minutes aménagées non loin de là. Ainsi, les élèves piétons rejoignent leur école en toute sécurité et les voitures n'entrent plus dans le centre-ville. Un beau succès pour cette première expérience à laquelle ont participé entre 120 et 130 enfants.

À **Wanze**, le projet « Schoolpool » a motivé l'école communale de Moha-Huccorgne. La directrice, un peu sceptique au départ, s'est laissée convaincre par ses élèves, pour qui la mobilité n'est finalement pas si compliquée. Ils ont simplement mis en évidence le nombre de voitures que représentaient leurs déplacements, en comparaison avec les vélos et les piétons. Cette illustration a immédiatement rendu visible pour tout le monde l'utilité du covoiturage et en a convaincu plus d'un !

Une vingtaine d'étudiants de cinquième et sixième secondaires de l'entité d'**Ath**, issus de différentes écoles, se sont investis dans le projet « Génération Tandem Scolaire » afin de parrainer des élèves plus jeunes. Le but est de les encadrer sur le trajet domicile-école à vélo et ainsi de sécuriser celui-ci. Les adolescents sont convaincus non seulement par le projet mais également par les conséquences positives que celui-ci a pour l'environnement. De plus, la commune a décidé de se lancer dans un plan communal de mobilité douce, ce qui augmente les chances de pérennisation des trajets scolaires à vélo.

Un beau succès donc pour cette initiative !

Un appel à candidatures est d'ores et déjà lancé pour l'édition 2012 du Printemps de la Mobilité. Les dossiers de demande de participation doivent être introduits **pour le 7 juillet** au plus tard.

Contacts :

Stéphanie VAN YPERZEELE
Tél. : 081/77.31.22, stephanie.vanyperzele@spw.wallonie.be
Ariane DUKERS
Tél. : 081/77.31.33, ariane.dukers@spw.wallonie.be

Pour en savoir plus : <http://printemps.mobilite.wallonie.be>

En Belgique, une personne sur deux possède une voiture et n'hésite pas à s'en servir pour parcourir des distances parfois dérisoires, comme aller chercher son pain à la boulangerie du coin par exemple. Mobulot, un sympathique petit mulot à la casquette fluo arrive de sa forêt natale ; il constate que le nombre de voitures n'arrête pas de croître avec tous les inconvénients qui en découlent. Cette mascotte est mise en scène tout au long de la bande dessinée, dans différentes situations en rapport avec la mobilité. « CeM » dans son genre, ce petit rongeur débarque un beau matin au sein de la famille Bouge. Tout au long de trente planches de gags, les parents, Jean et Florence, ainsi que leurs deux enfants, Clémence et Léon, apprennent à mieux se déplacer et à moins polluer. Chaque gag est accompagné d'un commentaire didactique, mettant en évidence un point théorique relatif à la mobilité.

Fruit d'une véritable concertation entre des agents de la Direction de la Planification de la mobilité et le dessinateur Olivier Saive de la société bruxelloise CartoonBase, cette bande dessinée a nécessité plusieurs mois de travail avant de voir le jour et de pointer le bout du museau de sa mascotte. Ensemble ils ont imaginé les personnages, déterminé les thèmes à exploiter et élaboré les différents gags.

En route maintenant vers le public ! « Mobulot, le mobile mulot » a été dévoilé à l'occasion du premier « Printemps de la mobilité », qui s'est déroulé du 9 au 13 mai dernier. Chaque élève des classes des 35 écoles wallonnes ayant participé aux projets en a reçu un exemplaire. Initialement destiné aux jeunes âgés de 10 à 14 ans, l'ouvrage séduira petits et grands. Pour le recevoir gratuitement, rendez-vous sur le site Internet <http://printemps.mobilite.wallonie.be>, rubrique « Outils pédagogiques ». Vous aurez en même temps l'occasion de tester vos connaissances en mobilité, au moyen d'un petit Quiz...

Contact : Emilien DETRAIT

Tél. : 081 77 31 28, emilien.detrain@spw.wallonie.be

> Communication

La mobilité en bande dessinée avec « Mobulot, le mobile mulot »

En 2009, la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4) publiait « Chasse au gaspi avec Energ'Hic » : une bande dessinée destinée à sensibiliser les jeunes au gaspillage énergétique. A son tour, la Direction de la Planification de la mobilité (DGO2) lance cette année sa propre bande dessinée sur la thématique de la mobilité au quotidien avec un mulot dynamique, permettant de faire le plein de conseils pratiques, économiques et écologiques !



Le « Calculateur Mobilité » : s(t)imulez vos actions en quelques clics

Quel est le coût global engendré par l'ensemble des déplacements du personnel d'une institution ? Comment ces déplacements se répartissent-ils entre le domicile – travail et le professionnel ? Quelles sont les émissions de CO₂ qui y sont liées ? Quelles seraient les évolutions de ces indicateurs si votre organisme prenait des mesures incitant à se déplacer autrement ou moins ?

Certains d'entre vous sont certainement amenés à rencontrer des entreprises qui génèrent non seulement de l'activité et de la valeur ajoutée, mais également des déplacements, voire à conseiller votre institution en la matière.

La Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises a mis en ligne un nouvel outil qui s'adresse à toute institution (publique-privée) qui souhaite répondre à ces questions.

Partant du constat que peu d'entre elles sont à même d'évaluer le coût global de la mobilité de leur personnel, elle a développé, en collaboration avec Climact et Geezteem, un « Calculateur Mobilité ». Cet outil vise à soutenir les employeurs désireux de se lancer dans une réflexion sur la mobilité en objectivant leur démarche. Il offre une radiographie complète des coûts liés aux déplacements des collaborateurs d'une entreprise ou de tout autre type d'organisme.

Le Calculateur Mobilité fournit un cadre de référence pour collecter et rassembler l'ensemble des données chiffrées utiles à la démarche. Il permet de développer une comptabilité analytique et thématique de la mobilité, dégagant une vision globale de la structure de coûts. Mais ce n'est pas tout : il évalue également les émissions de CO₂ liées à l'ensemble des déplacements générés.

Si le Calculateur Mobilité constitue un outil de diagnostic sur la situation existante, il s'avère aussi être un outil d'aide à la décision. Il passe en revue les différentes mesures possibles pour mettre en œuvre une politique de mobilité correspondant aux besoins et objectifs de l'institution et permet d'en évaluer les effets à priori. Le dispositif met également en évidence l'impact des différents modes, permettant d'éventuellement prioriser les actions à mettre en place.

Après avoir complété en ligne le Calculateur, une première visualisation de la situation est affichée. Sur cette base, il est possible de tester et d'activer plusieurs leviers et d'observer les évolutions induites tant sur le plan financier que sur celui des émissions. Ces leviers sont de trois ordres :

- Modification de la répartition modale des déplacements ;
- Diminution des kilomètres réalisés (covoiturage, télétravail ...) ;
- Actions sur les facteurs d'émissions (éco-conduite, seuil d'émissions ...).

Il est par exemple possible d'observer l'évolution des coûts et des émissions liés au covoiturage tout en prévoyant un budget pour en faciliter la mise en place.

Les utilisateurs prennent ainsi conscience des économies et/ou investissements à réaliser pour améliorer la mobilité et l'impact environnemental des mesures prises. Les simulations réalisées permettent de tester différentes pistes d'action et de se focaliser sur les mesures les plus pertinentes ou les mieux adaptées à la situation de l'institution.

Pour celles-ci, la démarche peut être utilement prolongée par un bilan mobilité, autre outil mis à disposition afin d'améliorer leur situation. Celui-ci a pour but de dresser un rapide diagnostic en matière de déplacements d'une part et de relever les mesures et actions mises en œuvre ou envisageables en vue d'améliorer son accessibilité générale d'autre part.

Contact : Gregory FALISSE
Tél. : 010 48 94 05, mobilite@uwe.be
<http://www.mobilite-entreprise.be>

Pour en savoir plus : <http://www.mobilite-entreprise.be/calculateur>



Calculateur mobilité : extraits. Source : uwe.be.



Inauguration officielle du Point Vélo d'Ottignies (Gare SNCB). Source : dbk.be.

> Vélo

La Maison des Cyclistes du Brabant wallon est entrée en gare

La gare d'Ottignies voit passer 25 000 navetteurs quotidiens et est, à cet égard, un pôle intermodal important de Wallonie. La part des utilisateurs du train qui empruntent un vélo pour aller à la gare est de 3,5 %. Bien que cela soit déjà supérieur à de nombreuses gares wallonnes, l'objectif est de faire mieux encore !

Soutenue par la Wallonie (une mesure du plan Wallonie Cyclable), la Province du Brabant wallon, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ainsi que le SPF Intégration Sociale, la Maison des Cyclistes, initialement localisée à Louvain-la-Neuve, s'est installée à Ottignies et s'inscrit dans le réseau des points vélo en cours de développement dans les gares belges importantes. Cette initiative a été rendue possible grâce à un partenariat avec B-Holding.

Inauguré le 2 mai dernier, ce lieu privilégié offre divers services aux cyclistes quotidiens comme aux cyclistes plus occasionnels ou en devenir. Les services proposés sont notamment la petite réparation, la location de vélos pour le court et le long terme (dont le récent projet des blue bike - www.blue-bike.be). Il est également possible de louer un vélo électrique et un vélo pliable en test. D'autres services sont encore disponibles : formations (mécanique, vélo école, vélo trafic), boutique (accessoires, équipements, petites pièces), cartes et documentation, gravure de vélo, atelier libre service ...

En parallèle à cet aménagement, la capacité du parking vélo de la gare d'Ottignies a été augmentée de 152 unités dont la moitié concernera des emplacements sécurisés loués sur abonnement. Rappelons qu'une trentaine de box vélos, gérés par la Ville, ainsi que 124 emplacements étaient déjà en place.

Du 1er avril à fin octobre, la Maison des Cyclistes ouvre de 7h à 19h le mardi et le jeudi, de 11h à

19h les autres jours de la semaine. L'horaire est un peu réduit durant les mois d'hiver. Par sa présence dans un lieu à forte fréquentation, de nouveaux services et des horaires élargis, la Maison des Cyclistes vous facilitera le vélo !

Contact : Dominique BAECKE
Tél. : 010 40 15 13, d.baecke@provelo.org
www.maisondescyclistes.be, www.provelo.org

> Parking de délestage

À Thorembais-Saint-Trond : un pas vers la création de pôles d'échange

Parmi les multiples initiatives qui se développent en Wallonie, la réalisation de parkings de délestage est à l'ordre du jour.

En Brabant wallon, c'est au droit de l'accès autoroutier n°11 de la E411, situé à Thorembais-Saint-Trond, qu'un tout nouveau parking vient d'être inauguré. De nombreuses voitures envahissaient quotidiennement, vaille que vaille, le pont franchissant l'autoroute et ses abords, le long de la N29 (20 000 véhicules/jour), jusqu'à créer une certaine anarchie et des situations d'insécurité au moment des transferts de covoitureurs d'un véhicule à l'autre.

Ce parking est destiné à ces derniers, mais également aux utilisateurs des transports en commun qui y gareront leur véhicule et poursuivront leur trajet en bus avant d'atteindre la gare de Gembloux. La fréquence des lignes de bus devraient d'ailleurs y être renforcée.

D'une capacité de 90 places, le parking est aujourd'hui opérationnel. Dès que les barrières seront en place, le conducteur devra disposer d'un badge, pour lequel il déboursa 15 à 20 euros/an (le montant exact doit encore être arrêté). Cela permettra d'éviter le vol de véhicules sans toutefois empêcher toute effraction. La zone de police effectuera donc des patrouilles régulières. Le parking est également équipé de box permettant de ranger quelques vélos.

Signalons en outre la présence d'une borne qui permettra de recharger des véhicules électriques. Si celles-ci sont encore rares à l'heure actuelle (on les estime en effet à quelques centaines en Wallonie), elles connaîtront un essor demain. On annonce notamment des mesures destinées à inciter les communes à des investissements de cet ordre d'ici l'automne : ce sera l'opération « 1 000 bornes » !

Coût de l'infrastructure du parking : environ 270 000 Euros, soit une moyenne de 3 000 Euros/place, à charge de la Région. Le parking sera géré par la commune et l'agence de développement local de Perwez.

Un projet qui s'inscrit directement dans une stratégie de rabattement vers des pôles d'échange : une voie d'avenir : c'est sûr !



> Concours

Gagnez un aller-retour vers Paris en Thalys pour 2 personnes (au départ de Bruxelles-midi)

Retrouvez parmi les 99 CéMaphores, les numéros dans lesquels les billets d'humour sont intitulés « le vélo, c'est le pied » et « la voirie est, comme on le sait, un espace à partager ».

Question subsidiaire : Quel est le nombre d'abonnés qui ont participé au concours ?

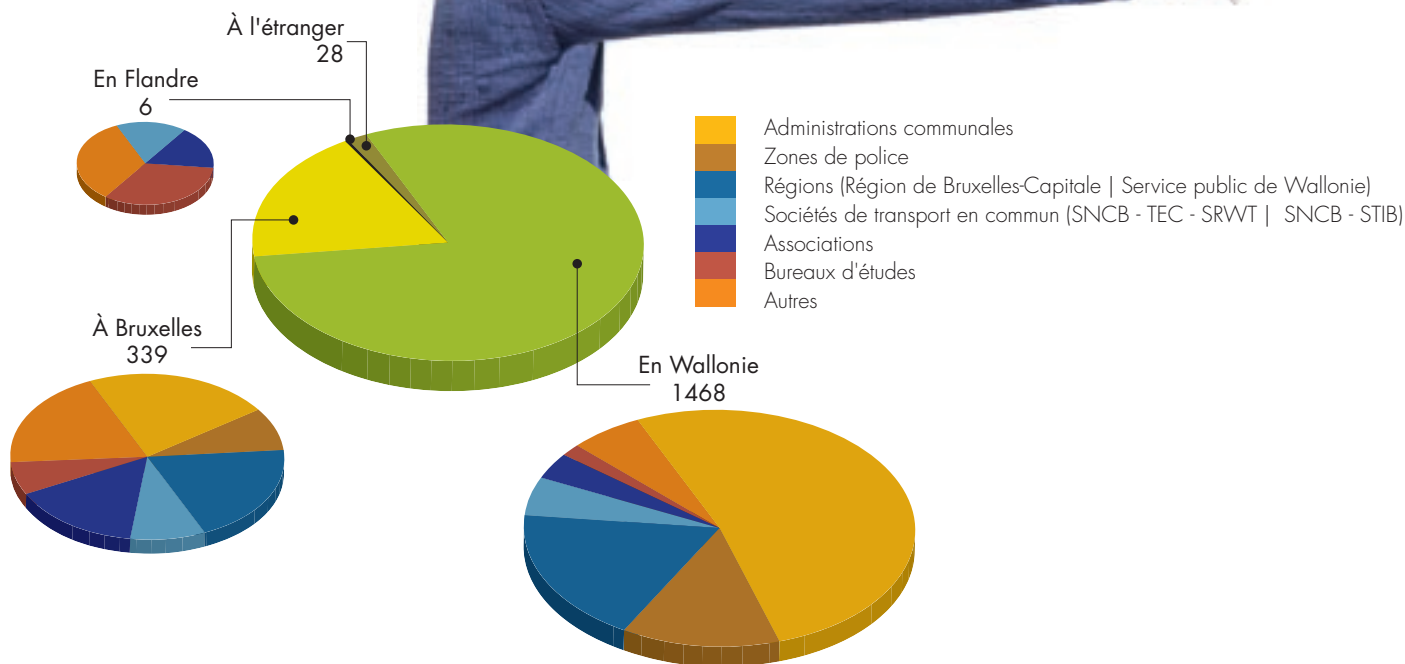
Envoyez-nous vos réponses pour le 30 juillet 2011 à reseau-cem@spw.wallonie.be

ATTENTION, une seule participation sera acceptée par abonné.



> Le saviez-vous ?

Mais qui sont les 1841 lecteurs du Cemaphore ?



Contact : Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99, fax : 081 77 38 22
 Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32
 Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21
 SPW-Direction de la Planification de la Mobilité
 Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@spw.wallonie.be, <http://cem.mobilite.wallonie.be>